

**MISSION BON ACCUEIL /
WELCOME HALL MISSION**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et soldes des fonds	5 - 6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 26

Baker Tilly Montréal S.E.N.C.R.L. / LLP

606, rue Cathcart, Bureau 200
Montréal, QC
Canada H3B 1K9

Tél: 514.866.8553

Télec: 514.866.8469

montréal@bakertilly.ca

www.bakertilly.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration de
Mission Bon Accueil /
Welcome Hall Mission

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission**, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2019, les états des résultats et des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission au 30 septembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et à la clause 8.3 des conventions hypothécaires et d'exploitations conclues avec la Société d'habitation du Québec.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Mission tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la Mission et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, à l'excédent des produits sur les charges, aux actifs, aux soldes de fonds ou aux flux de trésorerie.

Par ailleurs, en plus d'être préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ces états financiers ont été dressés conformément à la clause 8.3 des conventions hypothécaires et d'exploitations conclues avec la Société d'habitation du Québec, laquelle exige que tout actif financé en vertu de ses conventions hypothécaires soit amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'hypothèque, soit 40 ans.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

AUDIT • FISCALITÉ • SERVICES-CONSEILS

Baker Tilly Montréal S.E.N.C.R.L. / LLP, qui exerce ses activités sous le nom de Baker Tilly Montréal est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Mission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Mission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Mission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la sMission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Mission à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Baker Tilly Montreil S.E.N.C. L.P.*¹

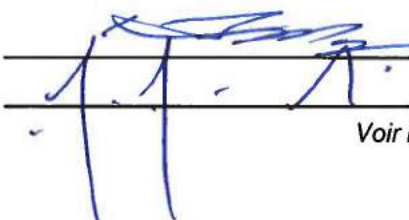
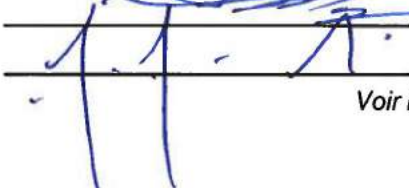
Montréal (Québec)
le 10 décembre 2019

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A114452

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 SEPTEMBRE 2019

	2019	2018
ACTIF		
À court terme		
Encaisse (note 3)	565 449 \$	534 506 \$
Titres négociables	406 375	443 743
Débiteurs (note 4)	1 378 896	168 261
Stocks (note 5)	825 727	985 147
Frais payés d'avance	101 197	89 150
Subvention à recevoir au cours du prochain exercice (note 6)	130 696	190 772
Biens détenus en vue de la vente (note 8)	275 000	275 000
	3 683 340	2 686 579
Subvention à recevoir (note 6)	-	130 696
Immobilisations corporelles (note 7)	15 414 966	15 664 563
Encaisse affectée à long terme et titres négociables (note 9)	2 007 337	1 803 043
	21 105 643 \$	20 284 881 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	883 669 \$	944 020 \$
Obligation contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 11)	94 155	30 810
Emprunts hypothécaires à payer échéant au cours du prochain exercice (note 12)	399 620	413 317
Subventions reportées échéant au cours du prochain exercice (note 13)	342 453	272 966
	1 719 897	1 661 113
Obligation contrat de location-acquisition (note 11)	345 908	121 374
Emprunts hypothécaires à payer (note 12)	5 589 105	5 988 289
Subventions reportées (note 13)	2 984 838	3 125 934
	10 639 748	10 896 710
SOLDES DES FONDS		
Fonds grevés d'affectations	1 836 133	875 271
Fonds d'immobilisations	8 454 438	8 501 791
Fonds de fonctionnement	175 324	11 109
	10 465 895	9 388 171
	21 105 643 \$	20 284 881 \$

Au nom du conseil:

 , administrateur
 , administrateur

Voir les notes afférentes aux états financiers

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
ÉTAT DES RÉSULTATS ET SOLDES DES FONDS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2019

	Affectations internes				Affectations externes				Total
	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations	Fonds de legs	Fonds de liquidités de prévoyance	Fonds de fonctionnement des Résidences	Fonds de fonctionnement des Logements de transition	Fonds de prévoyance des Résidences	Fonds de prévoyance de Logement	
Produits									
Dons de particuliers	4 920 726 \$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	4 920 726 \$
Dons d'entreprises et autres	1 192 856		208 173						1 401 029
Subventions publiques	2 956 299	75 000			257 520	45 590			3 334 410
Fournitures données	10 267 585				176 048				10 443 632
Ventes de La Boutique	286 955								286 955
Loyers, frais de service et subventions	730 845				325 635	223 211			1 279 691
Intérêts et autres	316 374	(7 740)			2 442	959			312 035
Ajustement à la juste valeur des titres négociables	120 792								120 792
Gain sur disposition d'immeuble (note 7)	1 200 000	(161 887)							1 038 113
	<u>21 992 432</u>	<u>(94 627)</u>	<u>208 173</u>		<u>761 645</u>	<u>269 760</u>			<u>23 137 383</u>
Charges									
Charges (note 15)									
Coût des fournitures distribuées (note 16)	9 361 261				564 311	66 425			9 991 997
Réparations et rénovations	10 679 239				201 620	2 137			10 882 996
Intérêts hypothécaires	184 802				29 591	7 974			222 367
Réserves	98 368				47 930	86 713			233 011
Amortissement					9 000	6 129			15 129
		522 274			112 206	94 808			729 288
	<u>20 323 670</u>	<u>522 274</u>			<u>964 658</u>	<u>264 186</u>			<u>22 074 788</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>1 668 762</u>	<u>(616 901)</u>	<u>208 173</u>		<u>(203 012)</u>	<u>5 574</u>			<u>1 062 594</u>
Soldes, début de l'exercice	<u>11 109</u>	<u>8 501 791</u>	<u>218 696</u>	<u>1 255 096</u>	<u>(860 217)</u>	<u>18 419</u>	<u>173 155</u>	<u>70 121</u>	<u>9 388 171</u>
Transferts interfonds et autres									
Remboursement de capital	(491 082)	491 082							
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 7)	(285 480)	285 480							
Transfert de l'amortissement des Résidences au fonds d'immobilisations	112 206	(112 206)							
Transfert de l'amortissement des Logements de transition au fonds d'immobilisations	94 808	(94 808)							
Transferts interfonds	(935 000)			935 000					
Allocation de la réserve de fonds							9 000	6 129	15 129
	<u>(1 504 548)</u>	<u>569 548</u>		<u>935 000</u>			<u>9 000</u>	<u>6 129</u>	<u>15 129</u>
Soldes, fin de l'exercice	<u>175 324 \$</u>	<u>8 454 438 \$</u>	<u>426 869 \$</u>	<u>2 190 096 \$</u>	<u>(1 063 229) \$</u>	<u>23 993 \$</u>	<u>182 155 \$</u>	<u>76 250 \$</u>	<u>10 465 895 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
ÉTAT DES RÉSULTATS ET SOLDES DES FONDS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

	Affectations internes				Affectations externes					
	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations	Fonds de legs	Fonds de liquidités de prévoyance	Fonds de fonctionnement des Résidences	Fonds de fonctionnement des Logements de transition	Fonds de bourses d'études	Fonds de prévoyance des Résidences	Fonds de prévoyance de Logement	Total
Produits										
Dons de particuliers	4 757 499	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	4 757 499
Dons d'entreprises et autres	1 470 431		43 928							1 514 360
Subventions publiques	2 542 347				218 729	45 590				2 806 666
Fournitures données	10 244 287				203 054					10 447 341
Ventes de La Boutique	253 819									253 819
Loyers, frais de service et subventions	668 573				421 384	222 836				1 312 793
Intérêts et autres	373 712				2 866	538				377 116
Ajustement à la juste valeur des titres négociables	8 712									8 712
	<u>20 319 381</u>		<u>43 928</u>		<u>846 033</u>	<u>268 964</u>				<u>21 478 307</u>
Charges										
Charges (note 15)	9 689 060				437 913	64 049				10 191 022
Coût des fournitures distribuées (note 16)	10 269 170				238 932	2 161				10 510 263
Réparations et rénovations	234 858				24 221	6 226				265 305
Intérêts hypothécaires	91 162				55 363	81 190				227 715
Réserves					9 000	20 484				29 484
Amortissement		430 644			116 687	95 885				643 216
	<u>20 284 250</u>	<u>430 644</u>			<u>882 116</u>	<u>269 996</u>				<u>21 867 005</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>35 132</u>	<u>(430 644)</u>	<u>43 928</u>		<u>(36 083)</u>	<u>(1 032)</u>				<u>(388 699)</u>
Soldes, début de l'exercice	<u>(485 945)</u>	<u>8 544 357</u>	<u>174 768</u>	<u>2 105 096</u>	<u>(824 134)</u>	<u>19 451</u>	<u>10 000</u>	<u>164 155</u>	<u>49 637</u>	<u>9 757 386</u>
Transferts interfonds et autres										
Remboursement de capital	(389 662)	389 662								
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 7)	(210 988)	210 988								
Transfert de l'amortissement des Résidences au fonds d'immobilisations	116 687	(116 687)								
Transfert de l'amortissement des Logements de transition au fonds d'immobilisations	95 885	(95 885)								
Transferts interfonds	850 000			(850 000)			(10 000)			(10 000)
Allocation de la réserve de fonds								9 000	20 484	29 484
	<u>461 922</u>	<u>388 078</u>		<u>(850 000)</u>			<u>(10 000)</u>	<u>9 000</u>	<u>20 484</u>	<u>19 484</u>
Soldes, fin de l'exercice	<u>11 109</u>	<u>\$ 8 501 791</u>	<u>\$ 218 696</u>	<u>\$ 1 255 096</u>	<u>\$ (860 217)</u>	<u>\$ 18 419</u>	<u>\$</u>	<u>\$ 173 155</u>	<u>\$ 70 121</u>	<u>\$ 9 388 171</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2019

	2019	2018
Activités d'exploitation des produits sur les charges		
Excédent (insuffisance) de l'exercice	1 062 594 \$	(388 699) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement	729 288	643 216
Dons de fournitures autres qu'en espèces	(10 443 632)	(10 447 341)
Frais sans décaissements relatifs aux biens distribués	10 566 343	10 032 511
Gain à la cession de titres négociables	(8 289)	(158 662)
Ajustement à la juste valeur des titres négociables	(120 792)	(8 712)
(Gain) perte sur vente d'immobilisations corporelles	(1 030 373)	4 775
Transferts interfonds non monétaire	-	(10 000)
Apport aux fonds de réserve	15 129	29 484
Amortissement des subventions reportées	(121 096)	(121 096)
Total des rajustements	649 172	(424 524)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des débiteurs	(1 210 635)	(47 542)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	12 047	(3 787)
Diminution de la subvention à recevoir	190 772	184 632
Diminution des créditeurs et charges à payer	(60 354)	(170 835)
Augmentation (diminution) des subventions reportées	49 487	(468 936)
Flux de trésorerie affectées aux activités d'exploitation	(369 511)	(930 992)
Activités d'investissement		
Achat de biens détenus en vue de la vente	-	(275 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(285 480)	(210 988)
Produits des ventes d'immobilisations corporelles	1 200 000	350
Acquisition de titres négociables	(691 734)	(804 780)
Produits des ventes de titres négociables	653 889	1 535 567
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	876 675	245 149
Activités de financement		
Remboursement de contrat de location-acquisition	(63 340)	(14 861)
Remboursement de l'emprunt hypothécaire à payer	(412 881)	(389 662)
Augmentation de l'emprunt hypothécaire à payer	-	500 000
Flux de trésorerie (affectées aux) provenant des activités de financement	(476 221)	95 477
Augmentation (diminution) de l'encaisse	30 943	(590 366)
Encaisse au début de l'exercice	534 506	1 124 872
Encaisse à la fin de l'exercice	565 449 \$	534 506 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 SEPTEMBRE 2019

1. Nature de la Mission et base de présentation

Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission (Mission) est un organisme sans but lucratif de services à la collectivité. La Mission offre divers services à la collectivité à Montréal et est vouée à amener les gens dans le besoin à prendre conscience de leurs forces en répondant à leurs besoins spirituels, émotifs et physiques.

Le projet Les Résidences Bon Accueil (Résidences), dont les activités ont commencé en 2005, offre des logements à prix modique, situés dans l'immeuble principal de la Mission, dans le cadre d'un programme de réhabilitation et de réintégration sociale à l'intention d'hommes souffrant de toxicomanie, d'alcoolisme et d'autres dépendances. Un volet des ententes initiales de financement exige que le programme soit géré de façon indépendante. En novembre 2009, les Résidences ont obtenu une certification du gouvernement du Québec faisant du projet un centre approuvé de réhabilitation.

Les activités des Logements de transition Mission Bon Accueil (les Logements de transition) ont débuté en 2014 afin de fournir des logements à prix modiques. Les Logements sont situés dans deux immeubles appartenant à la Mission situés sur les rues Delinelle et de Courcelle.

Le certificat original de constitution de la Mission a été accordé le 16 juin 1905 en vertu de l'article 3097 de la loi (1899) 62 Victoria C.32 intitulée « An Act To Amend The Law Respecting Mutual Benefit Associations and Charitable Associations ». Le 18 août 2009, une prorogation de sa constitution a été accordée à la Mission par lettres patentes de conversion en vertu de l'article 221 de la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Aux termes de la prorogation, la Mission a remplacé sa dénomination sociale « La Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission » par « Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission ». La Mission est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Ces états financiers combinent les comptes et les activités de la Mission, du projet Les Résidences et du projet Les Logements. Les produits et les charges de ces deux divisions sont présentés séparément à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net, et l'actif et le passif des deux divisions ont été présentés dans les notes complémentaires. Tous les actifs et passifs interdivisions ont été compensés.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentés à la Partie III du Manuel de CPA Canada et à la clause 8.3 des conventions hypothécaires et d'exploitations conclues avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour les projets des Résidences et des Logements de transition.

Les principales conventions comptables adoptées sont les suivantes :

(a) Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés d'éléments d'actif et de passif, sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes de déclaration.

Les principales estimations faites par la direction s'appliquent à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, à la juste valeur marchande des produits tirés de biens en nature, aux fournitures et à l'évaluation des stocks. Ces estimations sont examinées périodiquement et les montants connexes sont présentés dans le bénéfice de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(b) Instruments financiers

(i) Évaluation des instruments financiers

La Mission comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

La Mission comptabilise ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des valeurs négociables, lesquelles sont évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont portées à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges.

Les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les débiteurs.

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent les créiteurs et charges à payer, l'obligation contrat de location-acquisition ainsi que les emprunts hypothécaires.

La Mission a choisi de présenter tous ses titres négociables à la juste valeur.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

(ii) Perte de valeur

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont évalués pour déterminer s'il existe des indications d'une dépréciation possible, et toute perte de valeur est comptabilisée à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges. Une perte de valeur précédemment constatée peut être renversée dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit en ajustant le compte de réserve pour créances irrécouvrables, pourvu que le renversement ne soit pas supérieur au montant qui aurait par ailleurs été présenté à la date du renversement si la perte de valeur n'avait pas été constatée. Le montant du renversement est comptabilisé à l'excédent (insuffisance) excédent des produits sur les charges.

(c) Comptabilité par fonds

La Mission applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

(i) Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations comptabilise les subventions publiques consenties et les dons versés à la Mission et aux Résidences dans le but précis d'acquérir les actifs comptabilisés dans les immobilisations corporelles. Les amortissements liés aux fonds de fonctionnement des Résidences et des Logements de transition sont réaffectés annuellement au fonds d'immobilisations du fonds général afin de refléter les actifs nets réels disponibles pour les Résidences et les Logements de transition. L'excédent des dépenses sur ces montants est viré au fonds d'immobilisations au besoin. Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont présentées déduction faite de tout endettement connexe.

(ii) Fonds de legs

Les sommes léguées sans restriction par testament à la Mission viennent s'ajouter au fonds de legs au moment du décès d'un donateur. Ces legs ne sont pas considérés comme des produits de fonctionnement et sont grevés d'une affectation d'origine interne pour un emploi au gré du Conseil d'administration. Les legs sont virés au fonds de fonctionnement, au gré du Conseil d'administration, pour pourvoir aux insuffisances de caisse, régler des acquisitions mineures d'immobilisations et acquitter des remboursements de capital au besoin.

(iii) Fonds de liquidités de prévoyance

Le Conseil d'administration a choisi d'établir un fonds de réserve pour éventualités afin d'affecter un certain montant pour pourvoir aux insuffisances de caisse. Ces fonds seront virés au fonds de fonctionnement, ou de celui-ci, au gré du Conseil d'administration.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

(c) Comptabilité par fonds (suite)

(iv) Fonds de fonctionnement des Résidences

Les Résidences obtiennent leurs produits de subventions municipales et de divers autres paliers gouvernementaux, ainsi que des loyers perçus et des charges récupérées des locataires. Les charges sont affectées soit en fonction des dépenses réelles lorsque celles-ci sont identifiables, soit selon la meilleure estimation de la direction.

(v) Fonds de fonctionnement des Logements de transition

Les Logements de transition obtiennent leurs produits de subventions municipales et de divers autres paliers gouvernementaux, ainsi que des loyers perçus. Les charges sont affectées soit en fonction des dépenses réelles lorsque celles-ci sont identifiables, soit selon la meilleure estimation de la direction.

(vi) Fonds de prévoyance des Résidences

La SHQ requiert que les Résidences établissent un fonds de prévoyance afin de couvrir les coûts de remplacement d'immobilisations et autres dépenses. Le montant minimum devant être contribué est déterminé par la SHQ.

(vii) Fonds de prévoyance des Logements de transition

La SHQ requiert que les Logements de transition établissent un fonds de prévoyance afin de couvrir les coûts de remplacement d'immobilisations et autres dépenses. Le montant minimum devant être contribué est déterminé par la SHQ.

(d) Encaisse, encaisse affectée à long terme et titres négociables

L'encaisse et les équivalents se composent de dépôts détenus auprès de banques commerciales, de placements dans des fonds du marché monétaire et de placements à court terme, soit des placements ayant une date d'échéance de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Les titres négociables se composent de titres d'emprunt et de participation cotés sur un marché actif. La trésorerie et les titres négociables affectés par la Mission aux fonds de prévoyance, aux produits reportés et aux sommes détenues en fiducie sont comptabilisés au titre de l'encaisse affectée à long terme et titres négociables.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

(e) Stocks

Les stocks se composent de produits alimentaires périssables et non périssables ainsi que de produits d'entretien qui ont été soit achetés, soit donnés. Les aliments et produits d'entretien sont évalués en fonction de la méthode du coût moyen pondéré au coût ou la valeur de remplacement estimée, selon le moins élevé des deux, déterminés en utilisant la méthodologie suivante:

- (i) La marchandise achetée est évaluée au coût d'achat.
- (ii) La marchandise donnée et pour laquelle la Mission émet un reçu est évaluée à un coût se rapprochant de la valeur au détail.
- (iii) La marchandise donnée et pour laquelle la Mission n'émet pas de reçu est évaluée à la moyenne estimée de la valeur au détail d'une livre, estimée à 2,60 \$ la livre ou 5,70 \$ le kilogramme, basé sur des données de recherche par la Compagnie Nielsen qui sont utilisées par Banques Alimentaires Canada.
- (iv) Les vêtements donnés et pour lesquels la Mission n'émet pas de reçu sont évalués en utilisant la moyenne estimée de la valeur au détail d'une livre, estimée à 0,10 \$ la livre ou 0,22 \$ le kilogramme.

Les aliments périssables, non périssables et les vêtements sont pesés lorsque reçus et un coût leur est attribué selon les méthodes ci-dessus. Le volume des produits liquides est convertis en poids et leur coût est attribué selon les mêmes méthodes.

La marchandise reçue sous forme de dons est comptabilisée comme marchandise donnée dans la période durant laquelle elle est reçue.

Les stocks qui sont par la suite distribués aux divers programmes de la Mission ou donnés à d'autres organismes sont comptabilisés comme une charge dans la période durant laquelle ils sont distribués.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

(f) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles données sont comptabilisées à la juste valeur marchande à la date du don, si la valeur est vérifiable. Les frais engagés aux fins de l'entretien des immobilisations corporelles sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les coûts capitalisés relatifs aux immobilisations corporelles comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition, à la mise en valeur et à l'amélioration de l'élément d'actif pour les mettre dans un état approprié à leur utilisation envisagée. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimée des immobilisations, à savoir:

Mobilier et matériel	5 ans
Véhicules	4 - 8 ans
Matériel informatique	4 ans

L'amortissement des immeubles est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 5 %, exception faite des immeubles financés par la SHQ. Les conventions hypothécaires conclues avec la SHQ exigent que tout actif financé en vertu de ses conventions hypothécaires, y compris les Résidences et les Logements de transition, soit amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'hypothèque, soit 40 ans.

Les immobilisations corporelles payées ainsi que l'amortissement sont comptabilisés dans le fonds d'immobilisations.

(g) Biens détenus en vue de la vente

La Mission classe un actif détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que des opérations normales. Pour être en mesure de classer l'actif comme détenu en vue de la vente, il doit être disponible pour la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable de se produire dans un délai d'un an à compter de la date de la classification.

Afin que la vente soit hautement probable, la direction doit s'engager dans un plan de vente de l'actif et il doit être peu probable que des changements importants soient apportés dans ce plan ou que le plan soit retiré. De plus, un programme actif de recherche d'un acheteur doit être entamé et l'actif doit être sur le marché de la vente activement à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur marchande actuelle.

L'actif détenu en vue de la vente est comptabilisé au moindre de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de vente et de son amortissement.

(h) Immeuble détenu pour la vente

Les contrats de location qui transfèrent en grande partie les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien à la mission sont traités comme une acquisition d'un actif et la naissance d'une obligation.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

(i) Constatation des produits

(i) Apports en dons et legs affectés

Les apports en dons et legs affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié durant l'exercice au cours duquel ils sont reçus. En l'absence d'un fonds approprié, ces apports sont reportés jusqu'à ce que les sommes aient été décaissées conformément à l'affectation. Tous les autres apports sont constatés comme produits du fonds de fonctionnement durant l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

(ii) Subventions publiques

Les subventions publiques sont généralement comptabilisées à titre de produits durant l'exercice au cours duquel les fonds sont reçus. Lorsque ces fonds sont octroyés pour contrebalancer le coût d'acquisition d'immobilisations corporelles particulières ou des dépenses précises et que la réception de ces fonds est assurée, la subvention est comptabilisée de façon à assurer un bon rapprochement des fonds avec l'acquisition ou le décaissement.

(iii) Fournitures données

Les dons de marchandise comprennent des denrées alimentaires périssables et non périssables et des produits d'entretien. Le coût de toutes les fournitures données, assorties ou non d'un reçu, est comptabilisé selon la méthode comptable décrite à la note 2 (e). Les apports en stock sont comptabilisés comme fournitures données au cours de la période durant laquelle ils sont reçus.

(iv) Revenus de placement

Les revenus de placement gagnés et les dépenses engagées à l'égard de fonds grevés d'affectations sont affectés au fonds approprié sur une base précise ou proportionnelle, s'il y a lieu.

(v) Revenus de location

Les revenus de location sont constatés, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée des baux s'y rapportant. Les sommes recouvrées des locataires sont comptabilisées comme produits durant la période au cours de laquelle les frais connexes sont engagés.

(vi) Ventes

La Mission possède une boutique dans laquelle sont vendus des vêtements et accessoires qui leur ont été donnés. Les revenus sont constatés au moment de la vente quand tous les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés au client.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

(i) Constatation des produits (suite)

(vii) Biens en nature

La Mission reçoit des divers services de bénévoles et de professionnels. Ces dons servent à venir en aide aux personnes dans le besoin. Des reçus sont émis à l'égard de dons d'effets pour lesquels une juste valeur marchande peut être établie et pour lesquels un reçu a été demandé. Seuls ces dons ont été comptabilisés au titre de biens en nature.

(j) Charges

Les salaires, le coût des fournitures distribuées et les services sont affectés aux programmes particuliers en fonction des dépenses réelles lorsque celles-ci sont identifiables, ou selon les meilleures estimations de la direction. Les frais généraux et autres dépenses partagées sont attribués selon le prorata des salaires de chaque programme.

(k) Constatation des subventions provenant de la SHQ

La SHQ accorde des subventions à la Mission afin d'aider au financement de projets d'habitations abordables. L'aide financière fournie peut prendre la forme d'un versement forfaitaire ou d'un emprunt hypothécaire payé par la SHQ au nom de la Mission.

Les subventions reçues sous forme de versements forfaitaires sont comptabilisées à titre de produits reportés. Les subventions reçues sous forme d'hypothèques sont d'abord comptabilisées comme subvention à recevoir d'un montant égal à l'emprunt hypothécaire assumé par la SHQ. Ce débiteur est réduit, sur la durée de l'emprunt hypothécaire, du montant des versements de capital faits par la SHQ. Selon les deux formes d'aide financière, le bien et les produits de subvention reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 40 ans, comme l'exige l'entente de subvention.

Aux termes de ce financement, la Mission est tenue de verser au Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC) une somme tirée de la réserve de gestion hypothécaire au début de la subvention ou à son dixième anniversaire. Ce montant est porté en diminution des produits de subvention reportés susmentionnés et comptabilisé dans les résultats sur une période de 40 ans, comme l'exige la SHQ.

3. Encaisse

L'encaisse comprend une somme d'environ 220 000 \$ (2018 – 146 000 \$) provenant des fonds affectés échéant au cours du prochain exercice. Cette somme sera distribuée selon son affectation prévue avant le 30 septembre 2020 (note 9).

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

4. Débiteurs

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Taxes de vente à recevoir	41 282 \$	23 946 \$
Subvention gouvernement à recevoir	60 921	112 700
Produit de la vente du bâtiment à recevoir (note 7)	1 200 000	-
Autres	<u>76 693</u>	<u>31 615</u>
	<u><u>1 378 896 \$</u></u>	<u><u>168 261 \$</u></u>

Les débiteurs comprennent une somme d'environ 25 500 \$ (2018 - 35 600 \$) ayant trait aux Résidences ainsi qu'une somme d'environ 5 000 \$ (2018 - 700 \$) ayant trait aux Logements de transition.

5. Stocks

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Denrées alimentaires	643 863 \$	865 054 \$
Vêtements	<u>181 864</u>	<u>120 093</u>
	<u><u>825 727 \$</u></u>	<u><u>985 147 \$</u></u>

6. Subvention à recevoir

Ce montant représente le solde de l'emprunt hypothécaire pour le projet des Résidences subventionné par la SHQ aux termes du programme d'aide financière permettant de fournir des logements à prix modique. Les paiements mensuels sont faits directement par la SHQ, tel que le décrit la note 12.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

7. Immobilisations corporelles

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	2 786 477 \$	- \$	2 786 477 \$	2 786 477 \$
Batiments	18 049 140	6 150 544	11 898 596	12 575 136
Mobilier et matériel	1 514 331	1 420 945	93 386	142 790
Véhicules	939 201	522 457	416 744	152 620
Améliorations locatives	255 935	46 921	209 014	-
Équipement d'ordinateur	435 215	424 466	10 749	7 540
	23 980 299 \$	8 565 333 \$	15 414 966 \$	15 664 563 \$

Durant l'année, les acquisitions suivantes ont été faites et acquittées à même l'encaisse :

	2019	2018
Immeubles	6 435 \$	109 910 \$
Mobilier et matériel	12 361	85 543
Véhicules	-	15 535
Équipement d'ordinateur	10 749	-
Améliorations locatives	255 935	-
	285 480 \$	210 988 \$

Le 30 septembre 2019, l'immeuble Kass sur la rue Beaudry a été vendu pour 1 200 000 \$, résultant dans un gain net de 1 038 113 \$. De plus, les mobiliers et matériaux ont été radiés, résultant dans une perte de 7 740 \$.

L'amortissement cumulé comprend la somme de 2 135 264 \$ (2018 - 1 931 213 \$) ayant trait aux actifs acquis à l'aide du financement obtenu en vertu des conventions hypothécaires conclues avec la SHQ.

Inclus dans les véhicules est un camion acquis aux termes d'un contrat de location-acquisition au coût de 532 000 \$ (2018 - 167 000 \$) et ayant une valeur comptable approximative de 426 000 \$ (2018 - 150 000 \$), tel que le décrit la note 11.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

8. Biens détenus en vue de la vente

Le terrain et l'immeuble acquis au cours de l'exercice 2018 situés à Montréal-Nord ont été classés comme biens détenus en vue de vente. Le conseil d'administration a choisi de poursuivre la propriété Montréal-Nord et s'est engagé dans un programme actif de recherche d'un acheteur potentiel. La Mission a conclu un bail portant sur une propriété plus grande qui lui permettra de mieux répondre à une demande accrue pour ses services.

9. Encaisse affectée à long terme et titres négociables

	2019	2018
Fonds de liquidités de prévoyance	2 190 000 \$	1 255 000 \$
Fonds de legs	427 000	219 000
Fonds de prévoyance des Résidences	182 000	173 000
Fonds de prévoyance des Logements de transition	76 000	70 000
Fonds détenus pour le compte de participants aux programmes de réhabilitation et de réintégration de la Mission	6 000	6 000
Dons désignés - autres	281 000	226 000
	3 162 000	1 949 000
Déduire : tranche échéant au cours du prochain exercice (note 3)	220 000	146 000
	<u>2 942 000 \$</u>	<u>1 803 000 \$</u>

L'encaisse affectée à long terme et titres négociables comprennent :

	2019	2018
Titres négociables	2 007 000 \$	1 803 000 \$
Comptes à recevoir	935 000	-
	<u>2 942 000 \$</u>	<u>1 803 000 \$</u>

Des titres négociables ayant une juste valeur d'environ 2 414 000 \$ (2018 - 2 247 000 \$) ont un coût de base d'environ 2 039 000 \$ (2018 - 1 993 000 \$). Une somme d'environ 2 007 000 \$ (2018 - 1 803 000 \$) des titres négociables sont affectées afin de répondre aux exigences des restrictions internes et externes.

Une somme de 935 000 \$ du 1 200 000 \$, produit à recevoir résultant de la vente de l'immeuble Kass, est affectée à l'interne et incluse dans le Fonds de liquidités de prévoyance afin de refléter le plan d'utilisation des fonds du Conseil d'administration.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

10. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et charges à payer comprennent les sommes approximatives suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Retenues à la source	15 741 \$	13 186 \$
Crédoteurs et charges à payer	<u>867 928</u>	<u>930 834</u>
	<u>883 669 \$</u>	<u>944 020 \$</u>

Une somme d'environ 6 300 \$ (2018 – 17 000 \$) ayant trait aux Résidences et une somme de 1 500 \$ (2018 – 2 300 \$) ayant trait aux Logements de transition sont incluses dans les crédoeurs et charges à payer.

11. Obligation contrat de location-acquisition

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Obligation d'un montant initial de 167 045 \$, venant à échéance le 4 mars 2023, portant intérêt au taux de 4,971 % et remboursable par versements mensuels de 3 150 \$, capital et intérêts.	123 842 \$	152 184 \$
Obligation d'un montant initial de 89 417 \$, venant à échéance le 19 novembre 2023, portant intérêt au taux de 6,5 % et remboursable par versements mensuels de 1 740 \$, capital et intérêts.	79 508	-
Obligation d'un montant initial de 46 203 \$, venant à échéance le 1 décembre 2023, portant intérêt au taux de 6,9858 % et remboursable par versements mensuels de 785 \$, capital et intérêts.	41 445	-
Obligation d'un montant initial de 37 300 \$, venant à échéance en avril 2024, portant intérêt au taux de 5,61 % et remboursable par versements mensuels de 710 \$, capital et intérêts.	34 023	-
Obligation d'un montant initial de 178 299 \$, venant à échéance le 15 mai 2024, portant intérêt au taux de 6,5 % et remboursable par versements mensuels de 3 470 \$, capital et intérêts.	161 245	-
	<u>440 063</u>	152 184
Déduire : Tranche échéant au cours du prochain exercice	<u>94 155</u>	<u>30 810</u>
À plus d'un an	<u>345 908 \$</u>	<u>121 374 \$</u>

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

11. Obligation contrat de location-acquisition (suite)

Les versements de capital de l'obligation sont :

2020	94 155 \$
2021	100 032
2022	106 284
2023	97 040
2024	36 061
Les années suivantes	<u>6 491</u>
	<u>440 063 \$</u>

Les paiements minimaux exigibles aux cours des six prochains exercices s'élèvent à un total de 500 550 \$, incluant des intérêts de 60 487 \$.

12. Emprunts hypothécaires à payer

La Mission a contracté un emprunt hypothécaire à terme initial de 2 246 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins, venant à échéance en septembre 2022 et portant intérêt au taux de 3,59 % par année. L'emprunt est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 16 156 \$. Ce montant comprend un montant supplémentaire de 500 000 \$, qui vient à échéance en mars 2023 et portant intérêt à 5,0 % par année. Le prêt hypothécaire est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 3 954 \$. Les deux sont sécurisés par le bâtiment annexe, le terrain de Notre-Dame Ouest, son contenu et les revenus locatifs. L'immeuble et le terrain ont une valeur comptable globale de 5 165 000 \$. La convention bancaire prévoit une clause qui exige de la Mission qu'elle respecte un ratio de couverture du service de la dette de 1,25 sur 1,00 sur l'immeuble Annexe. Au 30 septembre 2019, la Mission respectait cette clause.

<u>2019</u>	<u>2018</u>
2 476 621 \$	2 619 569 \$

Les Logements de transition ont contracté un emprunt hypothécaire de 2 206 777 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada. L'emprunt vient à échéance en novembre 2023 et porte intérêt au taux de 4,047 % par année. L'emprunt est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 10 552 \$ et est garanti par l'immeuble situé sur la rue Delinelle. L'immeuble a une valeur comptable globale approximative de 3 204 000 \$.

<u>2 174 575</u>	<u>2 213 533</u>
4 651 196 \$	4 833 102 \$

À reporter

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

12. Emprunts hypothécaires à payer (suite)

	2019	2018
Reporté	4 651 196 \$	4 833 102 \$
Les Résidences ont contracté un emprunt hypothécaire de 1 371 937 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada. L'emprunt vient à échéance en mai 2020 et porte intérêt au taux de 3,298 % par année. L'emprunt est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 6 704 \$ et est garanti par les deuxième et troisième étages de l'immeuble De Courcelle. L'immeuble a une valeur comptable globale approximative de 2 822 000 \$. Tel que requis par la SHQ, les dettes à long terme échéant durant le prochain exercice et dont le renouvellement n'a pas été négocié ne sont pas présentées comme dette à court terme puisqu'elles sont garanties par la SHQ et assujetties à de strictes conditions. De ce fait, il est vraisemblable que les dettes seront renouvelées.	1 206 837	1 247 040
Les Résidences ont contracté un emprunt hypothécaire de 2 237 125 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada. L'emprunt vient à échéance en mai 2020 et porte intérêt au taux de 3,298 % par année. L'emprunt est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 16 538 \$. Tel que requis par la SHQ, les dettes à long terme échéant durant le prochain exercice et dont le renouvellement n'a pas été négocié ne sont pas présentées comme dette à court terme puisqu'elles sont garanties par la SHQ et assujetties à de strictes conditions. De ce fait, il est vraisemblable que les dettes seront renouvelées.	130 692	321 464
	5 988 725	6 401 606
Déduire : Tranche échéant au cours du prochain exercice	399 620	413 317
À plus d'un an	5 589 105 \$	5 988 289 \$
Les remboursements de capital estimés s'établissent ainsi :		
2020	399 620 \$	
2021	275 174	
2022	1 909 551	
2023	153 009	
2024	2 446 824	
Les années suivantes	804 547	
	5 988 725 \$	

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

13. Subventions reportées

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Subvention provinciale, en vertu du programme AccèsLogis de la SHQ, qui prévoit que l'emprunt hypothécaire des Résidences, d'un montant initial de 2 237 125 \$, sera remboursé directement par la SHQ à raison d'environ 16 538 \$ par mois.	1 430 828 \$	1 486 756 \$
Subvention municipale d'un montant initial de 726 338 \$ pour compenser le coût des Résidences.	307 483	336 537
Subvention provinciale, en vertu du programme AccèsLogis de la SHQ, de 1 500 200 \$ pour compenser le coût des Logements de transition.	1 275 170	1 312 675
Subvention municipale d'un montant initial de 504 150 \$ pour compenser le coût des Logements de transition.	428 527	441 132
Subvention reportée FQHC - Résidences.	(242 425)	(251 901)
Subvention reportée FQHC - Logements de transition.	(153 649)	(158 169)
Revenu reporté lié aux dons (autres).	221 357	151 870
Revenus de location reportés.	<u>60 000</u>	<u>80 000</u>
	3 327 291	3 398 900
Déduire : Tranche échéant au cours du prochain exercice	<u>342 453</u>	<u>272 966</u>
Subventions reportées	<u>2 984 838 \$</u>	<u>3 125 934 \$</u>

Les revenus de location reportés seront amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail de cinq ans, à compter de septembre 2018.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

14. Récupération de charges

Au cours de l'exercice, la Mission a acquitté diverses charges pour le compte des Résidences et des Logements de transition. Ces charges ont été facturées aux Résidences et aux Logements de transition et sont comprises dans le compte de charges approprié des Résidences et des Logements de transition. Toutes sommes dues ont été incluses dans les sommes à recevoir et les créditeurs.

15. Charges

Les frais généraux et autres dépenses partagées sont répartis entre les différents programmes au prorata du total des traitements et salaires directs. Les frais de gestion et généraux comptabilisés dans les livres de la Mission, y compris les coûts d'exploitation, de ressources humaines, d'administration, de mise au point, de technologie de l'information, de financement et de locaux, ont été affectés aux divers programmes comme suit :

	2019	2018
Services d'hébergement d'urgence	4 010 663 \$	3 484 652 \$
Banque alimentaire et Services aux familles	1 439 905	1 096 007
Services aux jeunes	738 855	1 170 948
Services aux enfants	506 579	1 342 920
Formation et employabilité	280 807	259 727
Économie sociale	587 467	677 694
Résidences	564 311	431 137
Clinique médicale et dentaire	516 695	437 295
Logements de transition	66 425	61 909
Frais de repas	1 280 290	1 228 733
	<u>9 991 997 \$</u>	<u>10 191 022 \$</u>

Ces charges comprennent des frais de gestion de placement, des frais d'intérêt et bancaires et des frais de cartes de crédit de 88 106 \$ (2018 - 93 066 \$).

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

16. Coût des fournitures distribuées

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Stocks d'ouverture	985 147 \$	570 516 \$
Fournitures données	10 443 632	10 447 341
Achats	279 944	477 553
	<u>11 708 723</u>	<u>11 495 410</u>
Stocks de clôture	(825 727)	(985 147)
	<u>10 882 996 \$</u>	<u>10 510 263 \$</u>

Des fournitures ont été distribuées de la façon suivante au cours de l'exercice :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Banque alimentaire et Services aux familles	7 993 691 \$	7 481 654 \$
Services d'hébergement d'urgence	884 897	874 612
Services aux jeunes	24 573	128 321
Résidences	199 082	243 379
Services à l'enfance, opérations et économie sociale	53 012	42 291
Opérations	22 084	11 451
La Boutique	209 661	151 930
Administration	13 555	11 655
	<u>9 400 555</u>	<u>8 945 293</u>
Dons à d'autres organismes	1 482 441	1 564 970
	<u>10 882 996 \$</u>	<u>10 510 263 \$</u>

17. Polices d'assurance vie

- (a) La Mission possède une police d'assurance-vie pleinement payée d'une valeur de 127 718 \$ pour un individu. Ce don sera comptabilisé dans les produits quand les fonds seront reçus.
- (b) La Mission possède une police d'assurance-vie d'une valeur de 50 000 \$ pour un membre du Conseil. Les primes mensuelles sont comptabilisées dans les charges. Au 30 septembre 2019, la police n'a aucune valeur de rachat. Ce don sera comptabilisé dans les fonds de legs lorsque les fonds seront reçus.

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

18. Concentration du risque

La majorité des dons et des biens en nature reçus par la Mission proviennent de donateurs montréalais. La direction limite ce risque au moyen de l'établissement d'un fonds de réserve pour éventualités.

Les produits susceptibles d'être exposés au risque de concentration sont les suivants :

	2019	2018
Moisson Montréal - denrées données	6 097 075 \$	6 606 039 \$
Subventions fédérales	709 450	459 577
Subvention provinciale dans le cadre du Programme de Soutien aux Organismes Communautaires (PSOC)	1 903 977	1 861 205
Subventions provinciales – autres	441 928	281 830
Subventions municipales	204 054	204 054

19. Risques et incertitudes liés aux instruments financiers

Les instruments financiers se composent de montants comptabilisés de l'encaisse, de débiteurs et de placements à court terme qui se traduiront par des encaissements futurs, ainsi que d'une ligne de crédit, des créditeurs et charges à payer et d'emprunts hypothécaires à rembourser qui se traduiront par des décaissements futurs.

(a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La société est exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des titres négociables libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2019, la valeur comptable des instruments financiers libellés en dollars américains (présentés en dollars canadiens) est résumée ci-dessous :

	2019	2018
Encaisse	14 737 \$	4 444 \$
Titres négociables	689 268	536 942

(b) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, qu'il s'agisse des facteurs spécifiques à l'instrument ou à tous les instruments négociés sur le marché. La société est exposée au risque de marché en raison de ses placements dans des titres négociables qui comprennent les placements en actions et titres à revenu fixe qui sont négociés sur un marché public. Au 30 septembre 2019, la juste valeur des titres négociables est supérieure au coût d'environ 375 000 \$ (2018 - 254 000 \$).

MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2019

19. Risques et incertitudes liés aux instruments financiers (suite)

(c) Risque lié aux taux d'intérêt

La Mission est exposée au risque de taux, comme elle est exposée aux taux d'intérêt du fait de ses emprunts hypothécaires à taux fixe. Cette exposition peut avoir une incidence sur ses bénéfices au cours des périodes ultérieures si les taux d'intérêt diminuent. La Mission gère son exposition au risque de taux au moyen d'une surveillance minutieuse de ses flux de trésorerie et, à son avis, le risque n'est pas significatif.

(d) Risque économique

Comme la Mission tire l'essentiel de ses revenus de dons particuliers et des entreprises, il est exposé à des conditions économiques au cours de l'année. Cette exposition peut avoir un effet sur le montant des dons reçus, étant donné que le montant du revenu disponible des donateurs puisse changer.

20. Engagements

En plus de l'obligation du contract de location-acquisition, décrite dans la note 11, la Mission a un bail pour louer un bâtiment à Montréal-Nord.

Les loyers minimums à payer s'établissent ainsi :

2020	33 000 \$
2021	36 000
2022	39 000
2023	42 000
	150 000 \$